

**Viellissement démographique au Québec :
comparaison avec les pays de l'OCDE**

par Ana Cristina Azeredo et Frédéric F. Payeur

Données sociodémographiques en bref, juin 2015
Volume 19, numéro 3, p. 1-9

Notice bibliographique suggérée :

AZEREDO, Ana Cristina, et Frédéric F.PAYEUR (2015). « Vieillissement démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 19, n° 3, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 1-9.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2015
ISSN 1715-6378 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Données sociodémographiques en bref

Juin 2015 | Volume 19, numéro 3

Viellissement démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE

par Ana Cristina Azeredo et Frédéric F. Payeur

Sujet de bien des préoccupations au Québec comme ailleurs dans le monde, le vieillissement de la population est une tendance démographique majeure qui s'intensifiera au cours du XXI^e siècle. Dans la plupart des pays développés, le vieillissement démographique a débuté il y a plusieurs décennies alors que dans les pays en développement, ce phénomène est relativement récent. L'ampleur et la vitesse avec lesquelles les populations vieillissent varient cependant d'un pays à l'autre, ce qui invite aux comparaisons fréquentes, qui elles-mêmes peuvent fluctuer en fonction des révisions successives des hypothèses de projection.

La présente étude dresse une comparaison inédite de l'évolution passée et future du vieillissement démographique du Québec avec celle des 34 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), selon les données disponibles en février 2015. Elle tient donc compte de la récente mise à jour des perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec diffusée en septembre 2014.

Plusieurs indicateurs démographiques peuvent servir à l'analyse et à la comparaison du vieillissement. La répartition des populations par grands groupes d'âge, le rapport de dépendance démographique, la vitesse d'accroissement de la part des

personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que la croissance relative de la population de 80 ans et plus seront ici analysés entre 1950 et 2050, période où des données sont disponibles pour tous les pays¹.

Rappel du contexte québécois

Depuis quelques décennies, la population québécoise connaît un vieillissement important dont la poursuite est inéluctable. Le poids démographique des personnes âgées augmentera progressivement avec l'arrivée graduelle dans le groupe des 65 ans et plus des grandes cohortes du *baby-boom* (nées entre 1946 et 1966). La figure 1 présente l'évolution en termes relatifs des grands groupes d'âge de la population québécoise entre 1950 et 2050. Cette figure nous permet de constater que la hausse séculaire de

TABLE DES MATIÈRES

Viellissement démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE	1
La privation matérielle des ménages	10
Aperçu du ratio d'endettement à la consommation des familles au Québec	19
Les estimations du revenu de l' <i>Enquête nationale auprès des ménages</i> : quelques résultats d'un exercice de validation	23

1. Pour le Québec, les estimations de population de 1950 à 2013 ont été produites par Statistique Canada, tandis que les données projetées proviennent du scénario de référence de l'édition 2014 des projections réalisées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2014). De manière à mieux faire ressortir les différences avec le Québec, les données du Canada hors Québec sont privilégiées à celles de l'ensemble du Canada. Ces données sont celles des plus récentes estimations et perspectives démographiques de Statistique Canada (2014a, 2014b). Pour les autres pays membres, les données sont tirées de la base de données de l'OCDE, mais elles proviennent majoritairement des agences statistiques de chacun des pays. On trouve sur le site Internet de l'OCDE les hypothèses de projection de chacun des pays membres.

la part des aînés s'accélère entre 2010 et 2030. Elle pourrait ensuite croître plus lentement jusqu'en 2050 si, notamment, l'espérance de vie continue de progresser (Payeur, 2012). Entre 1950 et 2010, le poids démographique des 65 ans et plus est passé de 5,7 % à 15,3 %. En 2030, il devrait s'élever à environ 25 %, pour atteindre 27 % en 2050 selon le plus récent scénario de référence.

En contrepartie, la part des 20-64 ans est appelée à diminuer entre 2010 et 2030, à mesure que les générations du *baby-boom* quitteront ce groupe pour entrer dans celui des 65 ans et plus. À l'horizon

Qu'est-ce que le vieillissement démographique ?

Le vieillissement démographique résulte de l'allongement de l'espérance de vie et, surtout, de la baisse de la fécondité. Ce phénomène est une conséquence fondamentale de la transition démographique, qui voit les pays passer d'un régime de forte mortalité et de forte fécondité à un régime de faible mortalité et de faible fécondité.

Dans plusieurs pays, le vieillissement est accentué par les fluctuations de la fécondité observées au cours du XX^e siècle. Au Québec, ces fluctuations ont engendré un *baby-boom* de forte amplitude (Légaré, 2003) qui fut suivi d'un *baby-bust* (chute de la fécondité) particulièrement rapide et marqué. Le *baby-boom* aura d'abord retardé le vieillissement en gonflant successivement la part des 0-19 ans et des 20-64 ans, mais il l'accélère au moment où ses cohortes atteignent l'âge de 65 ans.

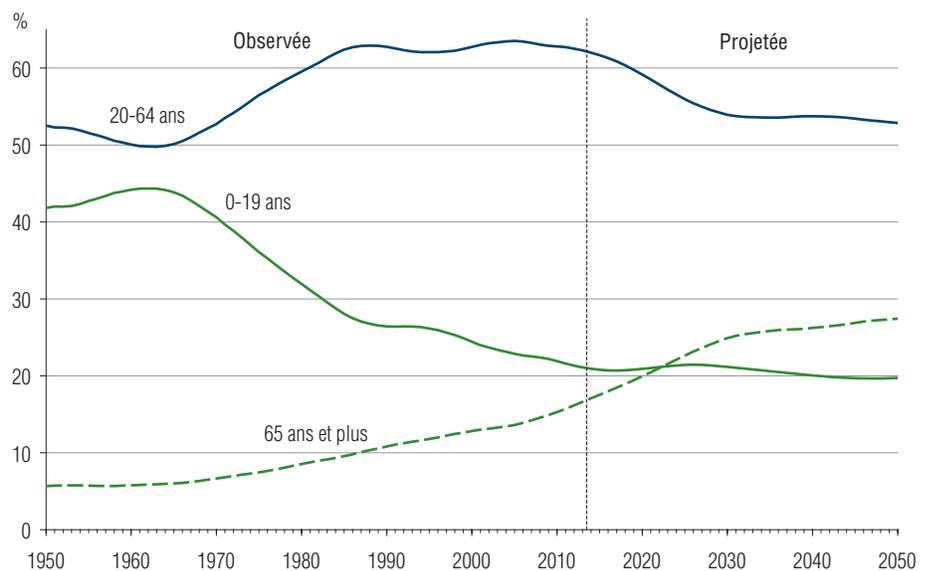
2050, cette part demeure toutefois légèrement supérieure à ce qu'elle était dans les années 1950-1960. Les changements projetés sont moins marqués chez les jeunes : la part des 0-19 ans pourrait se maintenir autour de 20 % au cours des 40 prochaines années. Elle devrait cependant devenir inférieure à celle des aînés à compter de 2023.

La figure 2 présente les pyramides des âges de la population québécoise des années 1970, 2010 et 2050. Les générations nombreuses du *baby-boom* apparaissent bien en évidence en 1970 et en 2010, lorsqu'elles étaient respectivement âgées de 4 à 24 ans et de 44 à 64 ans. En 2050, ces générations se démarquent à peine, étant donné qu'un nombre élevé de personnes nées au cours de ces années seront déjà décédées.

Les grands groupes d'âge

La figure 3 présente en un seul coup d'œil l'évolution de la structure par âge de la population du Québec et des pays membres de l'OCDE pour les années 1970, 2010 et 2050. On retrouve la part du groupe des 0-19 ans en abscisse et la part des 65 ans et plus en ordonnée. Les diagonales situent la part des 20-64 ans, par complément à 100 % des deux premières parts. Le déplacement graduel des points vers le coin supérieur gauche de la figure est le signe que le vieillissement touche tous les pays. La grande dispersion des points témoigne toutefois d'une importante variété de structures par âge.

Figure 1
Proportion des grands groupes d'âge, Québec, 1950-2050



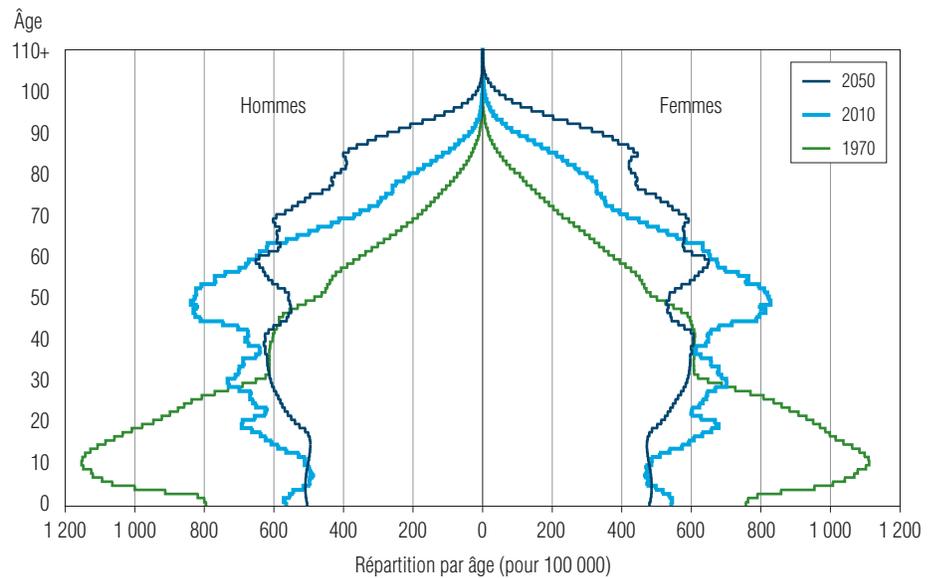
Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (1950-2013) ; Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, édition 2014* (2014-2050).

En 1970, le Québec affiche une part de 65 ans et plus (6,7 %) parmi les plus faibles, aux côtés du Canada hors Québec, de la Nouvelle-Zélande, de l'Islande et d'Israël (voir l'annexe 1 pour les données détaillées). À cette époque, cette proportion est près du double dans plusieurs pays européens, où le vieillissement a été amorcé plus tôt.

En 2010, le Québec se retrouve plutôt au milieu de la distribution des pays. Tant la part des aînés que celle des 20-64 ans ont connu une augmentation d'environ 10 points de pourcentage par rapport à l'année 1970, et ce, aux dépens de la proportion des jeunes qui baisse de 19 points. La hausse de la proportion des personnes âgées est l'une des plus élevées parmi les pays de l'OCDE ; seuls le Portugal, l'Italie et le Japon ont vu leur part d'aînés s'accroître davantage durant cette période. Le Québec affiche alors une proportion de 20-64 ans (62,8 %) parmi les plus importantes, derrière la Corée du Sud, la Slovaquie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et l'Espagne.

En 2050, le Québec devrait continuer à se positionner à peu près au milieu de la distribution des pays de l'OCDE, avec environ 53 % de 20-64 ans et davantage d'aînés que de jeunes (un peu plus de 27 % contre près de 20 %). Si les hypothèses des projections démographiques des différents pays se réalisaient, en 2050, la structure par âge du Québec serait comparable à celle de pays tels que la Finlande, les Pays-Bas, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, l'Estonie, l'Autriche, la Hongrie et la Suisse.

Figure 2
Pyramides des âges, Québec, 1970, 2010 et 2050



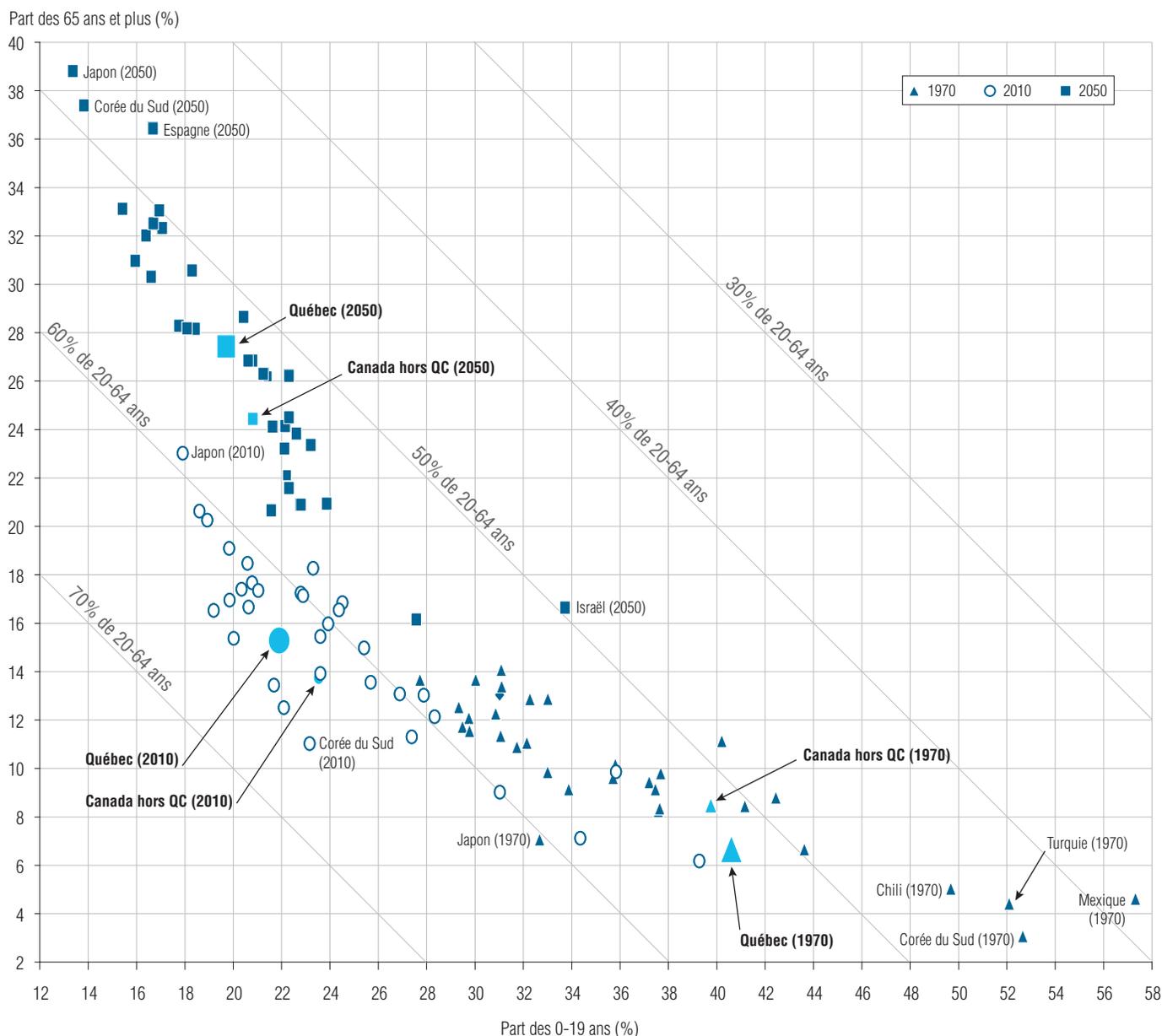
Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (1970 et 2010) ; Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, édition 2014 (2050)*.

En ce qui concerne la structure par âge du Canada hors Québec, on remarque que si elle était un peu plus vieille que celle du Québec en 1970, ce n'est plus le cas en 2010. De fait, tandis que le poids démographique des aînés était légèrement plus élevé au Canada hors Québec en 1970, l'inverse est observé en 2010. Selon les hypothèses de projections propres à ces deux populations, cette inversion serait accentuée en 2050.

L'évolution de la structure par âge d'autres pays mérite d'être soulignée. Par exemple, on note quatre pays qui se distinguent

en 1970 par une structure assez jeune, soit le Mexique, la Turquie, le Chili et la Corée du Sud. Alors que les trois premiers demeureraient en 2050 au sein des pays les plus jeunes, la Corée du Sud aurait à l'inverse l'une des proportions d'aînés les plus élevées (environ 37 %), après le Japon seulement. Ce dernier a également connu une hausse importante de la part de ses 65 ans et plus entre 1970 et 2010, qui a augmenté de 16 points de pourcentage. La part des 20-64 ans est restée stable, mais celle des jeunes a diminué de presque 15 points.

Figure 3
Part des grands groupes d'âge, Québec et pays de l'OCDE, 1970, 2010 et 2050



Note : Les parts respectives des personnes de 0-19 ans et de 65 ans et plus se lisent directement sur les deux axes de la figure. La part des 20-64 ans peut se déduire de celle des deux autres groupes puisqu'il s'agit du complément à 100. Cette troisième part se lit sur le graphique à l'aide des diagonales. En 2050, le Québec se retrouve par exemple avec environ 20% de 0-19 ans, 27% de 65 ans et plus et 53% de personnes de 20-64 ans. Les données utilisées pour construire la figure 3 sont présentées dans l'annexe 1.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; OCDE (compilation de données issues des agences nationales et d'Eurostat).

La vitesse du vieillissement

Tout comme son intensité, la vitesse du vieillissement démographique diffère d'un pays à l'autre. Une mesure approximative de la vitesse du vieillissement est ici obtenue à partir du nombre d'années requis pour que la part des 65 ans et plus passe de 12 % à 20 % dans la population. Ces seuils ont été choisis de manière à maximiser le nombre de pays qui pourraient les atteindre entre 1950 et 2050. À l'exception du Mexique et d'Israël, tous les pays franchissent effectivement les deux seuils au cours de la période. Cet indicateur est illustré dans la figure 5 qui présente, en abscisse, l'année où ces seuils sont atteints et, dans chaque bâtonnet, le nombre d'années nécessaires pour passer de 12 % à 20 %.

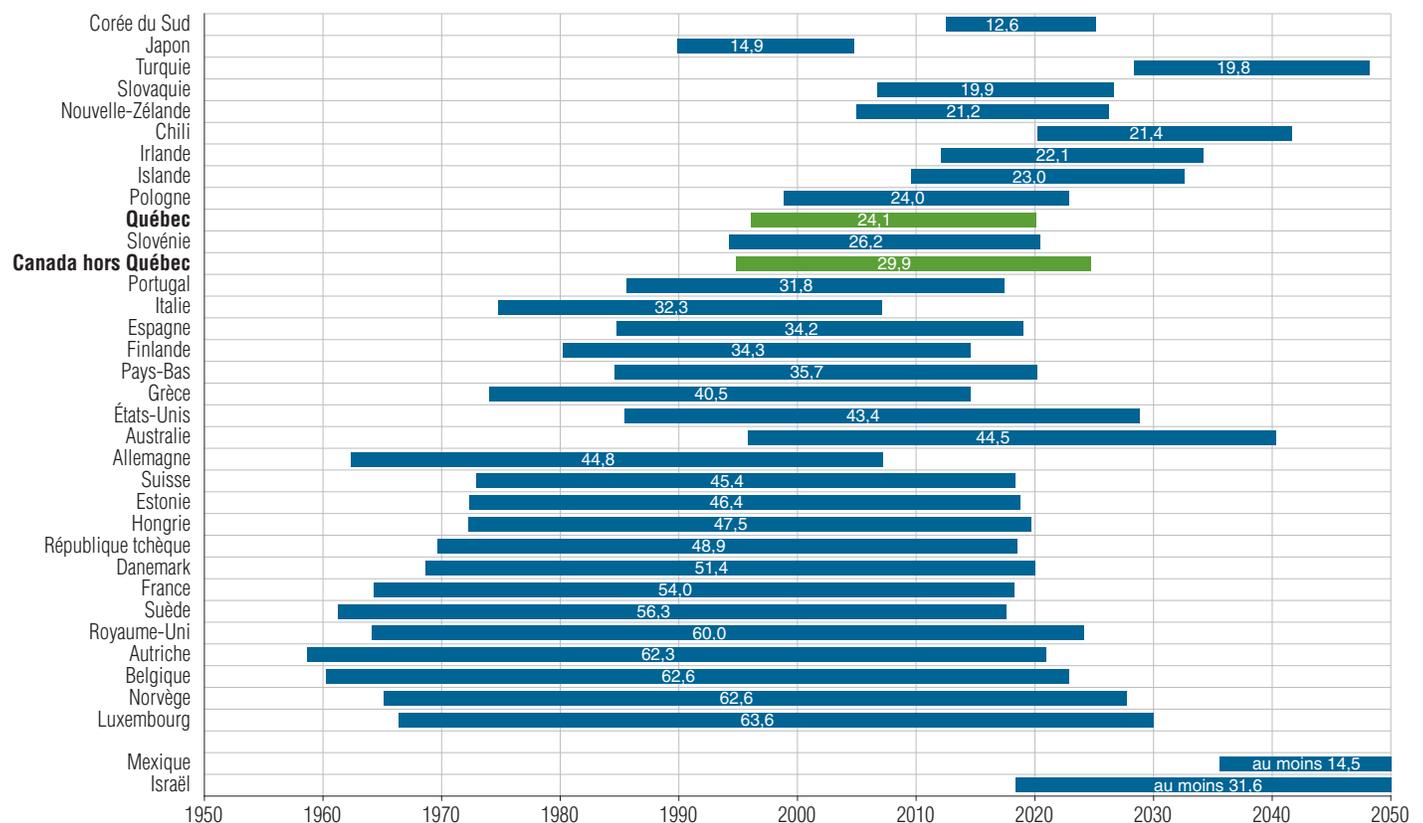
Au Québec, la part d'aînés a franchi le seuil de 12 % en 1996 et devrait atteindre 20 % en 2020, soit 24 ans plus tard. Cette évolution de 12 % à 20 % d'aînés sera relativement rapide par rapport aux pays de l'OCDE. Plusieurs pays, surtout européens, devraient aussi atteindre 20 % d'aînés vers 2020, mais il leur aura fallu beaucoup plus de temps que le Québec, souvent entre 40 et 60 ans. Ce phénomène est à mettre en relation avec leur ancienneté dans la transition démographique, mais également avec l'ampleur de leur *baby-boom* et/ou de leur *baby-bust* (Reher, 2015). Ces pays ont généralement vu leur mortalité et leur fécondité diminuer plus tôt qu'ailleurs, et de manière relativement lente. Dans les pays où la baisse de la fécondité suit

de plus près la baisse de la mortalité, le vieillissement est plus rapide, comme il le sera par exemple dans les pays en développement (Pison, 2009; Nations unies, 2013).

En plus du Japon, dont le vieillissement a été hâtif et particulièrement rapide, seuls les pays qui ont atteint 12 % d'aînés récemment, au-delà de l'année 2000, franchiront le seuil de 20 % plus rapidement que le Québec². La Corée du Sud passera d'un seuil à l'autre en moins de 13 ans. Parmi l'ensemble des pays considérés ici, seuls trois ont déjà atteint une proportion de 20 % d'aînés, soit le Japon (2005), l'Italie (2007) et l'Allemagne (2007). La Grèce et la Finlande devraient franchir ce seuil en 2015.

Figure 5

Nombre d'années requis pour passer de 12 % à 20 % de 65 ans et plus, Québec et pays de l'OCDE



Note : Les pays sont triés selon le nombre d'années requis pour passer de 12 % à 20 % de personnes âgées de 65 ans et plus. Ce nombre d'années est affiché à l'intérieur des bâtonnets. Le Mexique et Israël sont placés en bas de la figure étant donné que leur part de 65 ans et plus n'atteint pas 20 % avant 2050.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; OCDE (compilation de données issues des agences nationales et d'Eurostat).

2. Il est important de mentionner que le portrait se dégageant d'un tel indicateur peut différer sensiblement selon les seuils choisis. Ainsi, on soulignera que le Québec se classerait par exemple troisième parmi les pays qui passeront le plus rapidement de 15 % à 25 % entre 1950 et 2050, seuls le Japon et la Corée du Sud franchissant ces seuils plus rapidement.

La population des 80 ans et plus

La hausse de l'espérance de vie contribue à l'augmentation de la population des 65 ans et plus, mais l'amélioration de la survie à des âges de plus en plus élevés implique une hausse relative encore plus importante des plus âgés d'entre eux, les 80 ans et plus. Cette population plus susceptible d'être en perte d'autonomie nécessite un soutien formel et informel plus important que les 65-79 ans. De ce fait, leur évolution revêt un intérêt particulier.

La croissance relative du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus varie de façon importante d'un pays à l'autre durant la période 1970-2050, comme le montre la figure 6, qui présente la croissance entre 1970 et 2010 et celle entre 2010 et 2050. Notons que la croissance

relative de la population des 80 ans et plus dépend de sa taille initiale et de la taille des générations montantes, mais également de l'espérance de vie observée et projetée à ces âges.

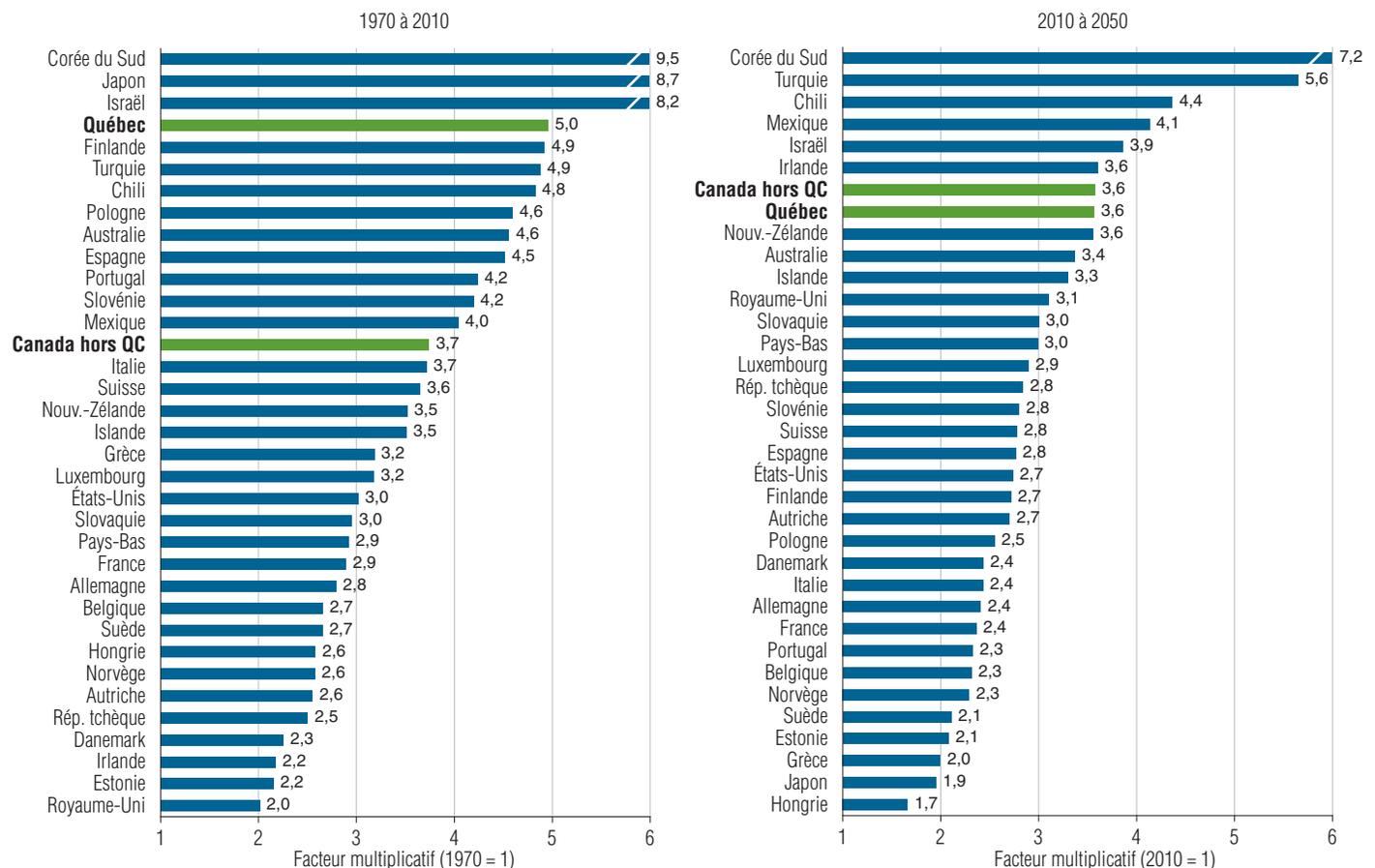
Entre 1970 et 2010, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus a au moins doublé dans chacun des pays. Au Québec, cette population est passée d'environ 63 800 personnes en 1970 à un peu plus de 316 500 en 2010, ce qui signifie qu'elle a pratiquement quintuplé. La Corée du Sud, le Japon et Israël sont les seuls pays de l'OCDE affichant une croissance plus élevée que celle du Québec entre ces deux années. En Corée du Sud, la population des 80 ans et plus a même été multipliée par plus de 9. En ce qui concerne le Canada hors Québec, le nombre des 80 ans et plus a été multiplié par 3,7 entre 1970 et 2010.

Entre 2010 et 2050, la croissance relative du nombre de personnes de 80 ans et plus devrait être inférieure à celle observée entre 1970 et 2010 dans la plupart des pays. Le Québec atteindrait plus de 1,12 million de personnes de 80 ans et plus en 2050, ce qui correspond à une multiplication par 3,6 comparativement à 2010.

Moins rapide qu'au cours de la période précédente, cette croissance demeure néanmoins parmi les plus élevées des pays de l'OCDE. Seuls Israël, le Mexique, le Chili, la Turquie et la Corée du Sud connaîtraient une hausse sensiblement plus importante. En Irlande, dans le Canada hors Québec et en Nouvelle-Zélande, son ampleur serait similaire à celle du Québec.

Figure 6

Croissance relative du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus, Québec et pays de l'OCDE, 1970-2010 et 2010-2050



Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; OCDE (compilation de données issues des agences nationales et d'Eurostat).

Bien qu'inférieure en termes relatifs, la hausse en nombres absolus serait généralement supérieure dans la période projetée. Par exemple, la croissance des 80 ans et plus a été au Québec de 285 400 personnes entre 1970 et 2010, tandis qu'elle pourrait représenter 812 100 personnes de plus entre 2010 et 2050.

Conclusion

Au début des années 1970, la population québécoise affichait une très faible proportion de 65 ans et plus par rapport aux pays de l'OCDE. Le Québec sortait alors d'un *baby-boom* plus prononcé qu'ailleurs, mais il se dirigeait vers un *baby-bust* particulièrement rapide. Cette conjoncture fit en sorte que, 40 ans plus tard, il se plaçait en 2010 au centre de la distribution des pays de l'OCDE en regard de sa part d'aînés, mais avec une forte proportion de 20-64 ans et une assez faible part de jeunes. C'est

à partir de ce moment que les premiers boomers ont atteint l'âge de 65 ans, accélérant l'augmentation de la part des aînés et, du même coup, celle du rapport de dépendance démographique (RDD). La hausse du RDD entre 2010 et 2030 sera d'ailleurs particulièrement rapide au Québec, en raison notamment de son important *baby-boom* et de la rapide baisse de fécondité qui le suivit. Lorsque, en 2030, les derniers boomers auront franchi l'âge de 65 ans, la hausse de la part des aînés et du RDD en sera ralentie, mais elle pourrait néanmoins se poursuivre lentement si l'espérance de vie continue de s'allonger.

À plus long terme, plusieurs pays se dirigent vers un vieillissement encore plus accentué qu'au Québec, si bien qu'en 2050, ce dernier pourrait se situer dans une position relativement centrale en regard des indicateurs de vieillissement des pays de l'OCDE. Il resterait par exemple plus jeune que les pays de très

faible fécondité et de faible immigration, comme le Japon, la Corée du Sud et l'Espagne.

Si la société québécoise est appelée à s'adapter au vieillissement des boomers, on peut souligner qu'elle a déjà dû s'adapter au moment où ceux-ci gonflaient le nombre des jeunes, et où, plus tard, ils entraient massivement sur le marché du travail.

Comme dans tout exercice prospectif, ces constats sont conditionnels à la réalisation des hypothèses de projections qui, de surcroît, peuvent varier sensiblement selon les pays. Outre l'aspect strictement démographique, d'autres éléments de la réalité socioéconomique sont également pertinents à la comparaison des perspectives du vieillissement et de ses conséquences, notamment les niveaux de compétence, la santé des populations, l'activité sur le marché du travail ou les systèmes de financement des retraites.

Références

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014*, 123 p.
- LÉGARÉ, J. (2003). « Un siècle de vieillissement démographique, 1901-2051 », *La démographie québécoise : enjeux du XXI^e siècle*, sous la direction de Victor Piché et Céline Le Bourdais, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 176-192.
- NATIONS UNIES, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2013). *World Population Ageing 2013*, 95 p. (ST/ESA/SER.A/348).
- OCDE (2015). *Données historiques et projections de la population (1950-2050)*, *OECD StatExtracts*. (Données extraites le 25 février 2015.)
- PAYEUR, Frédéric F. (2012). « *Espérance de vie et vieillissement démographique au Québec : quels scénarios possibles?* », *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, vol. 17, n° 1, octobre, p. 1-4.
- PISON, Gilles (2009). « *Le vieillissement démographique sera plus rapide au Sud qu'au Nord* », *Population & Sociétés*, n° 457, juin, 4 p.
- REHER, David S. (2015). « *Booms, busts, and population ageing in the developed world* », *Population Studies*, vol. 69, n° S1, avril, p. S57-S68.
- STATISTIQUE CANADA (2014a). *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2014*, produit n° 91-215-XWF au catalogue de Statistique Canada, 190 p.
- STATISTIQUE CANADA (2014b). *Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038)*, produit n° 91-520-X au catalogue de Statistique Canada.

Part des grands groupes d'âge et rapport de dépendance démographique (RDD), Québec et pays de l'OCDE, 1970, 2010, 2030 et 2050

Pays	1970				2010				2030				2050			
	Part du groupe d'âge (%)			RDD	Part du groupe d'âge (%)			RDD	Part du groupe d'âge (%)			RDD	Part du groupe d'âge (%)			RDD
	0-19	20-64	65+		0-19	20-64	65+		0-19	20-64	65+		0-19	20-64	65+	
Allemagne	30,0	56,3	13,7	78	18,6	60,8	20,6	65	16,7	54,5	28,8	84	15,4	51,5	33,1	94
Australie	37,6	54,0	8,3	85	25,7	60,8	13,6	65	24,4	57,1	18,6	75	22,8	56,3	20,9	78
Autriche	31,1	54,8	14,1	82	20,8	61,6	17,7	62	19,2	56,9	24,0	76	18,4	53,4	28,2	87
Belgique	31,1	55,5	13,4	80	22,9	60,0	17,1	67	23,0	54,7	22,3	83	22,3	53,2	24,5	88
Canada hors Québec	39,8	51,8	8,5	93	23,5	62,7	13,7	59	21,8	55,9	22,4	79	20,8	54,7	24,5	83
Chili	49,7	45,3	5,0	121	31,0	60,0	9,0	67	25,1	58,3	16,5	71	22,3	56,1	21,6	78
Corée du Sud	52,7	44,3	3,1	126	23,2	65,8	11,0	52	16,9	58,8	24,3	70	13,8	48,8	37,4	105
Danemark	30,9	56,9	12,3	76	24,4	59,1	16,6	69	22,6	54,8	22,6	82	22,6	53,6	23,8	87
Espagne	35,7	54,7	9,6	83	19,8	63,2	17,0	58	17,9	56,1	26,0	78	16,7	46,9	36,4	113
Estonie	29,5	58,8	11,7	70	21,0	61,6	17,4	62	20,5	55,3	24,2	81	20,4	50,9	28,6	96
États-Unis	37,7	52,5	9,8	90	26,9	60,0	13,1	67	24,8	54,9	20,3	82	23,9	55,2	20,9	81
Finlande	33,9	57,0	9,1	75	22,8	60,0	17,3	67	21,5	53,0	25,5	89	20,6	52,5	26,9	90
France	33,0	54,1	12,9	85	24,5	58,6	16,9	71	23,0	53,4	23,6	87	22,3	51,5	26,2	94
Grèce	32,1	56,8	11,1	76	19,8	61,1	19,1	64	17,5	57,7	24,8	73	16,7	50,8	32,5	97
Hongrie	29,8	58,7	11,6	70	20,6	62,7	16,7	60	19,3	59,0	21,8	70	18,1	53,7	28,2	86
Irlande	40,2	48,7	11,1	106	27,4	61,3	11,3	63	23,0	58,4	18,5	71	21,2	52,5	26,3	91
Islande	42,4	48,8	8,8	105	28,3	59,5	12,1	68	25,5	55,4	19,2	81	23,2	53,4	23,4	87
Israël	43,6	49,7	6,7	101	35,8	54,3	9,9	84	34,7	51,4	13,9	95	33,7	49,6	16,6	101
Italie	31,7	57,4	10,9	74	18,9	60,8	20,3	64	17,3	56,6	26,1	77	16,9	50,0	33,1	100
Japon	32,7	60,3	7,1	66	17,9	59,1	23,0	69	14,6	53,8	31,6	86	13,4	47,8	38,8	109
Luxembourg	29,3	58,1	12,5	72	23,6	62,5	13,9	60	22,8	57,2	20,0	75	22,2	55,7	22,1	80
Mexique	57,3	38,1	4,6	163	39,3	54,5	6,2	83	31,4	58,3	10,2	71	27,6	56,3	16,2	78
Norvège	32,3	54,9	12,9	82	25,4	59,6	15,0	68	23,1	56,3	20,6	78	22,1	54,7	23,2	83
Nouvelle-Zélande	41,2	50,4	8,4	98	27,9	59,1	13,0	69	23,0	55,1	21,9	81	21,4	52,4	26,2	91
Pays-Bas	35,8	54,0	10,2	85	23,6	61,0	15,4	64	21,4	54,3	24,3	84	20,8	52,4	26,9	91
Pologne	37,6	54,2	8,2	85	21,7	64,9	13,4	54	19,2	58,5	22,3	71	16,6	53,1	30,3	88
Portugal	37,2	53,4	9,4	87	20,6	60,9	18,5	64	17,2	58,4	24,4	71	16,4	51,6	32,0	94
Québec	40,6	52,7	6,7	90	21,9	62,8	15,3	59	21,2	53,9	24,9	85	19,7	52,9	27,4	89
République tchèque	29,7	58,2	12,1	72	20,0	64,6	15,4	55	18,2	57,7	24,1	73	17,1	50,6	32,3	98
Royaume-Uni	31,0	56,0	13,0	79	23,9	60,1	16,0	66	22,7	55,4	21,9	80	21,6	54,3	24,1	84
Slovaquie	37,5	53,4	9,1	87	22,1	65,4	12,5	53	18,3	60,3	21,4	66	15,9	53,1	31,0	88
Slovénie	33,0	57,1	9,9	75	19,2	64,3	16,5	56	19,0	56,8	24,2	76	18,3	51,1	30,6	96
Suède	27,7	58,6	13,7	71	23,3	58,4	18,3	71	23,5	54,3	22,2	84	22,1	53,7	24,1	86
Suisse	31,1	57,6	11,4	74	20,3	62,3	17,4	61	19,1	56,3	24,7	78	17,8	54,0	28,3	85
Turquie	52,1	43,5	4,4	130	34,4	58,5	7,1	71	26,5	60,8	12,8	65	21,6	57,8	20,7	73

Note: Rapport de dépendance démographique = [(0-19 ans + 65 ans et plus) / 20-64 ans] X 100.

Sources: Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; OCDE (compilation de données issues des agences nationales et d'Eurostat).